



STAGE BABY(à partir de 5 ans) / EA (6 à 8 ans) /PO (9 et 10 ans)

6 au 10 juillet – 13/ 15 au 17 juillet – 20 au 24 juillet

BULLETIN D'INSCRIPTION

Stade de LUMINY / Prévoir pique-nique

Participation 40 € licenciés FFA SCO ou 70 € NON licenciés / semaine

NOM : CATEGORIE :

PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

LICENCE :

TELEPHONE ATHLETE : TELEPHONE PARENTS :

EMAIL :

Participera au stage et s'engage à respecter les règles de groupe.

Pour les mineurs :

Je soussigné Mme/ M. parents / responsables de l'athlète l'autorise à participer au stage d'athlétisme organisé par la SCO Ste Marguerite, l'autorise à quitter le stade seul pour retourner au domicile.

Rayez les mentions inutiles

- Accueil à partir de 8h45 à Luminy – démarrage des activités à 9h15
- Fin entre 16h30 et 17h00
- Pour les non-licenciés, certificat médical OBLIGATOIRE de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives

Signature de l'athlète

Signature des parents

REGLEMENT INTERIEUR DU STAGE ORGANISE PAR LA SCO STE MARGUERITE

Le stage organisé doit permettre d'apporter aux participants un complément performant à leur préparation habituelle et se dérouler dans les meilleures conditions.

L'encadrement doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité, la santé physique et morale des participants. Les règles suivantes doivent être admises et respectées de tous.

* Le programme de stage est fixé par le responsable technique en liaison avec les entraîneurs. **Il prévoit des activités athlétiques le matin et des activités ludiques l'après-midi : Biathlon (Running + carabine laser) / Spikeball / parcours en duels / parcours d'obstacles / jeux collectifs...**

* Le respect mutuel entre athlètes et cadres ainsi que le personnel du lieu d'accueil est le principe fondamental de leurs relations.

* Le bon déroulement du stage implique des règles de vie acceptées de tous, notamment :

- être ponctuel,
- ne pas dégrader les lieux d'entraînement et le matériel.

* La récupération doit avoir une grande place au cours du stage afin que celui-ci soit pleinement profitable. Elle s'appuie sur les qualités réparatrices du sommeil, l'hygiène, les soins et le respect d'une diététique élémentaire.

* Le non respect d'autrui et tout comportement portant atteinte à la moralité ou à l'image de l'athlétisme, ou plus généralement au bon déroulement du stage, pourront être sanctionnés par la section athlétisme.

* Tout manquement à ces règles de base de bonne conduite sportive, entrainera une exclusion, et un appel aux responsables légaux.

Signature de l'athlète

Signature des parents